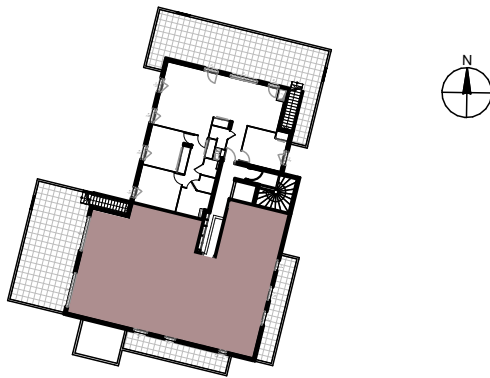




L'ecrin des Monts d'or
Saint-didier-au-mont-d'or



Bâtiment- D

Appartement 5 Pièces R+2

APPARTEMENT D21 a

Nom	Surface
BUANDERIE	5,01
CHAMBRE 1	16,08
CHAMBRE 2	10,95
CHAMBRE 3	11,94
DGT	6,82
DGT 1	2,82
Dressing	4,42
DRESSING	3,80
ENTREE	8,44
SDB	8,02
SDE	3,03
SDE 2	4,03
SEJOUR / CUISINE	74,22
WC	2,69
WC	1,79
SURFACE HABITABLE	164,06 m²
TERRASSE 1	66,15
TERRASSE 2	50,91
TERRASSE 3	14,49
TERRASSE 4	13,22
SURFACE ANNEXE	144,77 m²

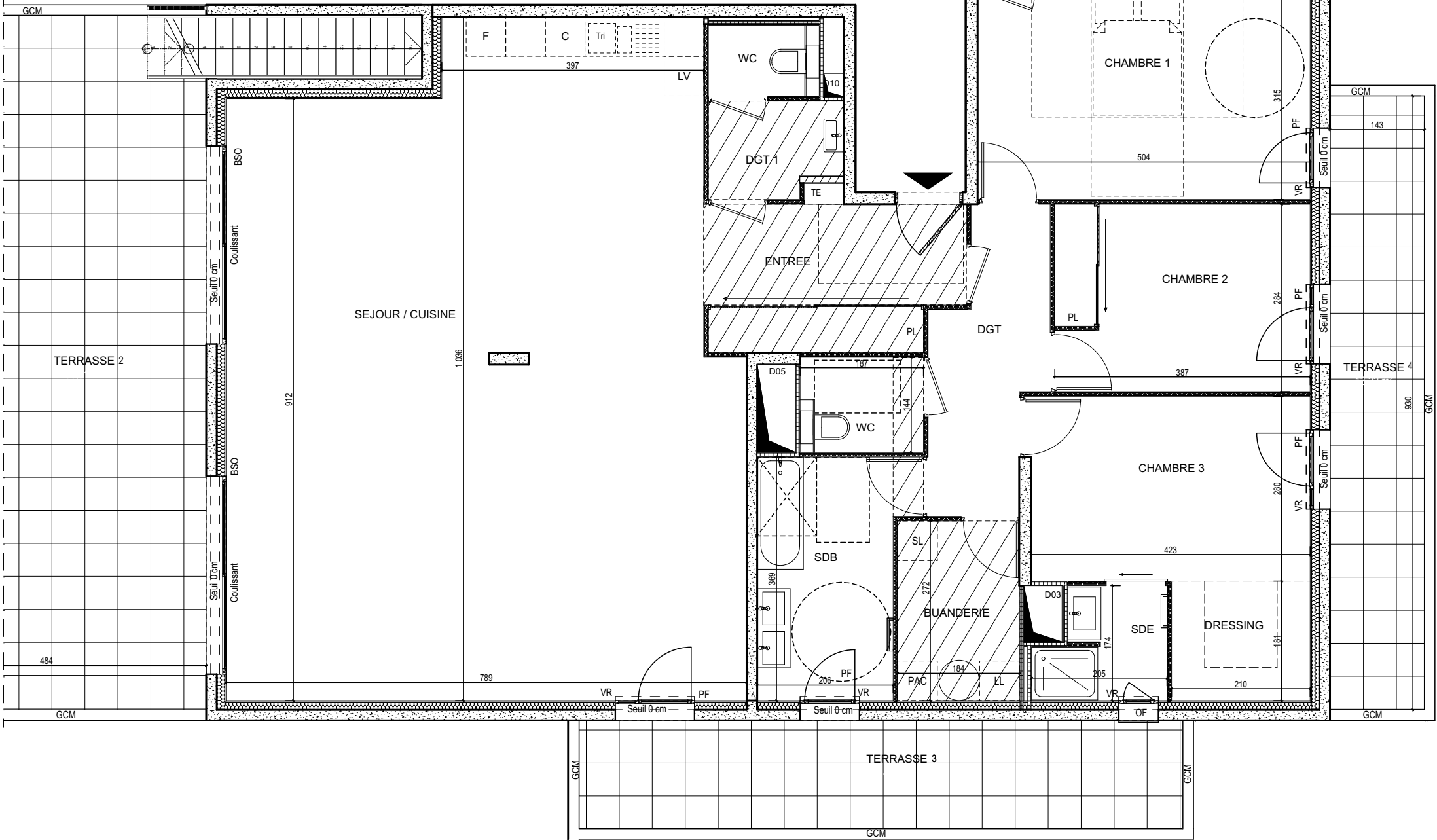
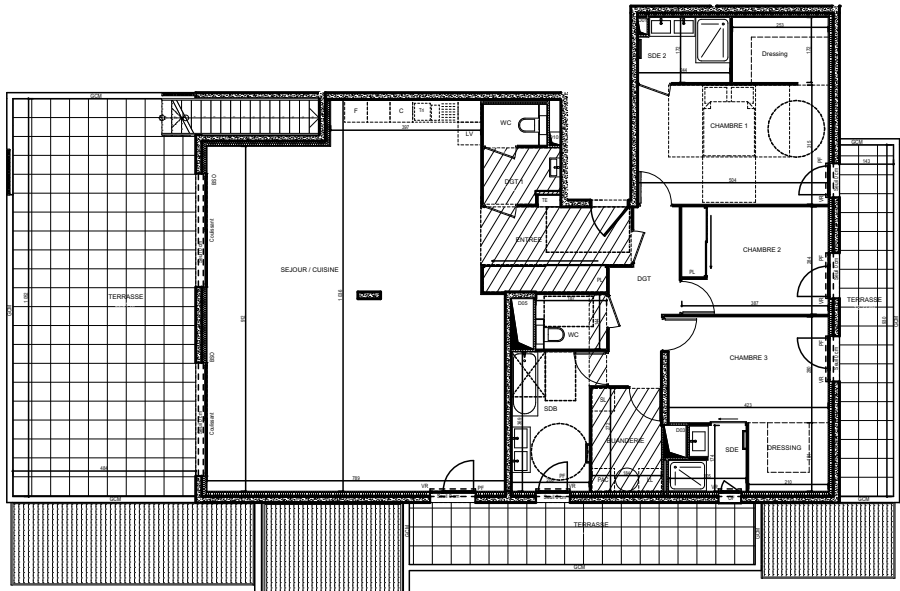
Légende :

HSD	Hauteur sous dalle 250	GCM.	Garde corps maçonné
LL.	LAVE-LINGE	All. V.	Allège vitrée
LV.	LAVE-VAISSELLE	All. P.	Allège pleine
C.	BLOC CUISSON	PF	Porte Fenêtre
FR.	REFRIGERATEUR	OF	Ouvrant à la française
TE	TABLEAU ELECTRIQUE (GAINE TECHN. LOGEMENT)		Faux-plafond, Soffite HSFP 220
			Cloison démontable

NOTA :
Les côtes et les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de la construction.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique
ou administratif pourront être apportés sur les plans. L'aménagement des cuisines est donné à titre indicatif.
Seul les plans déposés au rang de minutes du notaire font foi

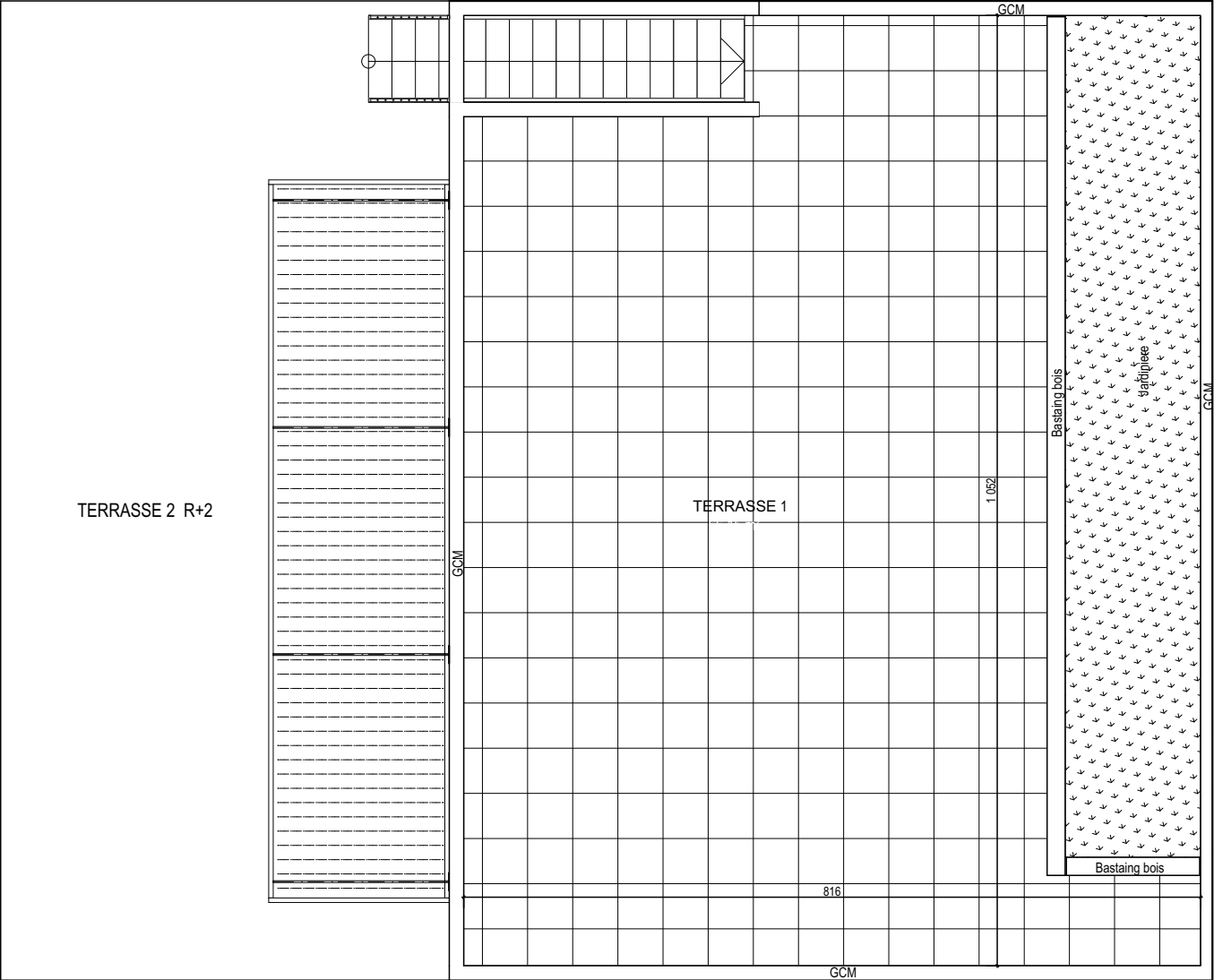
DATE : 02.04.2025

INDICE



NOTA :
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.





TOITURE

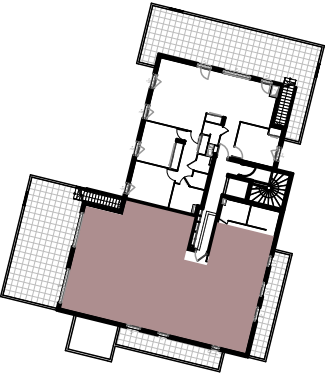


NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.



L'ecrin des Monts d'or
Saint-didier-au-mont-d'or



Bâtiment- D
Appartement 5 Pièces R+2

APPARTEMENT D21b	
Nom	Surface
BUANDERIE	5,01
CHAMBRE 1	16,08
CHAMBRE 2	10,95
CHAMBRE 3	11,94
DGT	6,82
DGT 1	2,82
Dressing	4,42
DRESSING	3,80
ENTREE	8,44
SDB	8,02
SDE	3,03
SDE 2	4,03
SEJOUR / CUISINE	74,22
WC	2,69
WC	1,79
SURFACE HABITABLE	164,06 m²
TERRASSE 1	66,15
TERRASSE 2	50,91
TERRASSE 3	14,49
TERRASSE 4	13,22
SURFACE ANNEXE	144,77 m²
Légende :	
HSD	Hauteur sous dalle 250
LL.	LAVE-LINGE
LV.	LAVE-VAISSELLE
C.	BLOC CUISSON
FR.	REFRIGERATEUR
TE	TABLEAU ELECTRIQUE (GAINÉ TECHN. LOGEMENT)
GCM.	Garde corps maçonné
All. V.	Allège vitrée
All. P.	Allège pleine
PF	Porte Fenêtre
OF	Ouvrant à la française
	Faux-plafond, Soffite HSFP 220
	Cloison démontable

NOTA :

Les côtes et les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de la construction. Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportés sur les plans. L'aménagement des cuisines est donné à titre indicatif. Seul les plans déposés au rang de minutes du notaire font foi

DATE : 02.04.2025

INDICE